



EDITION  
2014

# GUIDE TECHNIQUE

QUEBEC · 12 · SEPT



GRAND  
PRIX CYCLISTE  
**DE QUÉBEC**  
#GPCQM GPCQM.CA



Canada

Québec

VILLE DE  
QUÉBEC

Montréal

# Sommaire

## PAGES

- 3** Mot de bienvenue
- 4** Les officiels du Grand Prix Cycliste de Québec
- 5** Accès PPO
- 6** En course
- 6** Parcours
- 7** Horaires
- 7** Contresens
- 8** Ravitaillement
- 8** Les Côtes
- 8** Attention : drapeaux jaunes
- 9** Arrivée
- 9** Autres informations
- 10** Règlements de l'épreuve
- 13** Règles générales concernant la conduite dans la caravane
- 14** Plan du village



EDITION  
2014

Bonjour à tous,

C'est avec une grande joie que nous vous accueillons pour cette cinquième édition des Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal.

Année après année, l'organisation des GPCQM travaille avec coeur et sans relâche dans l'atteinte d'un seul et même but, celui d'offrir à tous les conditions idéales afin de rendre votre séjour en sol québécois des plus agréables tout en maintenant un niveau d'excellence qui corresponde aux attentes des plus exigeants.

Nous sommes les organisateurs, à votre service. Vous êtes les acteurs: coureurs, directeurs sportifs, encadrement. Deux courses exaltantes nous attendent, elles sont les vôtres et vous appartiennent. Merci pour votre professionnalisme de haut niveau, qui n'a d'égale que la grandeur de ce merveilleux sport qu'est le cyclisme professionnel sur route.

Le Québec est privilégié de vous recevoir !

Au nom de tous nos partenaires publics et privés, de tous les spectateurs et témoins de ces deux grands événements sportifs, je vous souhaite une belle semaine parmi nous et bonne chance à tous !

SERGE ARSENAULT  
Président

# Les officiels du Grand Prix Cycliste de Québec

## DIRECTION

**SERGE ARSENAULT**  
Président  
514-951-4937

**MARCEL LEBLANC**  
V-P Exécutif  
514 246-0317  
mleblanc@gpcqm.ca  
500-6, boul. Desaulniers  
St-Lambert (Québec)  
J4P 1L3 (CANADA)

**CHARLY MOTTET**  
Manager Sport  
514-756-8621

## PRESSE

**YVES PERRET**  
Directeur  
514-378-2677

**VÉRONIQUE LAVOIE**  
Communications  
514-544-2161

## RELATIONS PUBLIQUES

**PAUL-ANDRÉ CÔTÉ**  
V-P Ventes & Marketing  
514-795-3105

## PROTOCOLE ET PERMANENCE

**MANON GAGNON**  
514-712-8917

## CLASSEMENT ET RÉSULTATS

**SYLVAIN RICHARD**  
514-293-9582

**ABEL CHOUINARD**

## SERVICE MÉDICAL

**ANNE MILLS**  
Médecin chef  
514-716-9015

**NORMAND MARTIN**  
Médecin  
514-432-6639

**JEAN-MARI DUFRESNE**  
Coord. Médical  
514-234-3482

## PRODUCTION TÉLÉ

**SÉBASTIEN ARSENAULT**  
Prod. exécutif  
514-707-5745

**MICHEL QUIDOZ**  
Producteur  
514-942-2972

**GUY VOISIN**  
Directeur Technique  
514-944-9040

## LOGISTIQUE

**MARIO BLAIN**  
Directeur  
514-913-3131

**GYSLAIN MONDOU**  
Adjoint  
514-371-4971

## MOTOS INFO

**PASCAL CHOQUETTE**

**CLAUDE BARBOT**

## RADIO GRAND PRIX

**KRIS WESTWOOD**  
613-447-2849

## ARDOISIER

**ALEX VAN DEN EYNDE**

## DÉPANNAGE NEUTRE

**GROUPE CENTRIFUGE**  
**MARC DUFOUR**  
514-943-6919

## TECHNICIEN RADIO

**PIERRE TROTTIER**  
514-923-5025

## RESPONSABLE PPO

**FRANÇOIS HAMEL**  
514-992-7020

## TRANSPORT ÉQUIPES

**PHILIPPE CRÉPEL**  
(011) 33,6,09,61,61,26

## SÉCURITÉ VILLAGE

**JÉROME TRUDEL**  
Responsable  
514-910-5911

## TRANSPORT ET PARC AUTOS

**CHRISTIAN LAVERDURE**  
Coordonnateur  
514-714-7241

## HÉBERGEMENT / AVION / TRAIN

**ALEXANDRE RATTHÉ**  
Coordonnateur  
514-772-5553

## COLLÈGE DES COMMISSAIRES

### PRÉSIDENT DU JURY

**HERVÉ BROCQUE (FRA)**  
514-436-5627

### JUGE À L'ARRIVÉE

**LOUISE LALONDE (CAN)**

### CHRONOMÉTREUR

**JOSÉE BÉDARD (CAN)**

### MEMBRES DU JURY

**DOROTHY ABBOT (USA)**  
**GREG GRIFFITHS (AUS)**

### COMMISSAIRES À MOTO

**PIERRE GAGNÉ (CAN)**  
**STEVE HEAD (CAN)**  
**JOHANNE BINET (CAN)**

### COMMISSAIRE ANTI-DOPAGE

**MICHE BOURGAULT (CAN)**

### SIÈGE SOCIAL

**GRAND PRIX CYCLISTE  
PROTOUR**  
500-6 boul. Desaulniers  
St-Lambert (Québec)  
J4P 1L3 (CANADA)



# Accès PPO

## DELTA QUÉBEC

Suivre les indications: Virage à gauche à la sortie du stationnement sur Antonio-Barette, à gauche sur Boulevard René-Lévesque Est et à droite sur Avenue Honoré Mercier

## PLACE DES PARTENAIRE

Les partenaires ayant une accréditation d'accès au stationnement des invités (VIP) devront se rendre au passage prévu au coin de la rue Taché et de l'Avenue Laurier.



### HEURE DE DÉPART

Départ réel à 11h00 devant le manège militaire direction Ouest sur la rue Grande Allée.



### POINT DE PASSAGE OBLIGÉ

Intersection de la rue Grande Allée Est et de la rue Honoré-Mercier.



### CONTRÔLE DES SIGNATURES

Près de la ligne de départ/arrivée, entre 10h00 et 10h50. Tous les coureurs d'une même équipe devront être présents en même temps pour la signature selon l'horaire établi par l'organisation.

### APPEL DES CYCLISTES

10h55



Stationnement Presse & Médias



Stationnement Partenaires & Invités



Stationnement Équipes

# En course

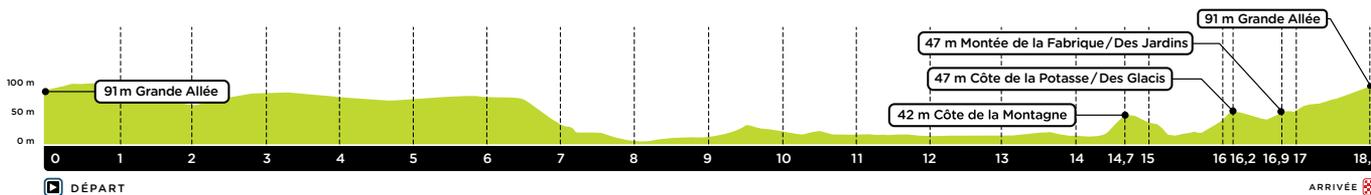
VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2014

Circuit routier Québec → 199,1 km (11 tours x 18,1 km)

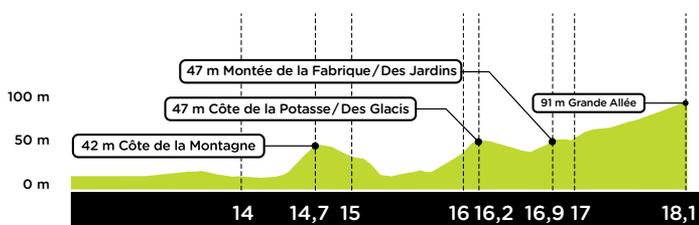
## Parcours



### DÉNIVELÉ



### QUATRE DERNIERS KM



ARRIVÉE

### Les côtes

Dénivelé du circuit : **210 m**  
Dénivelé de l'épreuve : **2310 m** (11 tours)

- Km 14** : Côte de la Montagne 375m à 10% de moyenne incluant une montée de 165 m à 13%
- Km 16** : Côte de la Potasse / Des Glacis 420 m à 9% de moyenne
- Km 16** : Montée de la Fabrique / Des Jardins 190m à 7%
- Km 17** : Montée du Fort / Saint-Louis / Grande Allée 1 km à 4% de moyenne

# Horaires

37 km/h	39 km/h	41 km/h	Rues		Circuit Québec	Km parcourus	Km à faire	Alt.
11:00:00	11:00:00	11:00:00	Grande Allée Est	Départ réel, face au Manège militaire	0,0	0,0	18,1	91
11:00:49	11:00:46	11:00:44	Av. Taché	Virage serré à gauche et rétrécissement	0,5	0,5	17,6	100
11:01:08	11:01:05	11:01:01	Av. George-VI	Virage à gauche	0,2	0,7	17,4	103
11:02:06	11:02:00	11:01:54	Av. Ontario	Virage à droite en épingle	0,6	1,3	16,8	83
11:04:42	11:04:28	11:04:15	Av. Ontario	Passage étroit et rétrécissement	1,6	2,9	15,2	83
11:05:11	11:04:55	11:04:41	Av. Wolfe Montcalm	Îlot (passage à gauche et à droite)	0,3	3,2	14,9	86
11:05:50	11:05:32	11:05:16	Av. Grande Allée Ouest	Virage à gauche	0,4	3,6	14,5	87
11:09:24	11:08:55	11:08:29	Avenue Maguire	Virage à gauche	2,2	5,8	12,3	84
11:10:32	11:10:00	11:09:31	Côte de Sillery	Descente avec virage à droite	0,7	6,5	11,6	80
11:11:50	11:11:14	11:10:41	Chemin du Foulon	Virage serré à gauche suivi d'un passage à niveau	0,8	7,3	10,8	25
11:12:49	11:12:09	11:11:34	Boul. Champlain	Virage serré à gauche	0,6	7,9	10,2	3
11:17:50	11:16:55	11:16:06	Boul. Champlain	Passage de 2 à 3 voies	3,1	11	7,1	21
11:22:42	11:21:32	11:20:29	Boulevard Champlain	Rétrécissement	3	14	4,1	5
11:22:52	11:21:42	11:20:38	Rue du Marché	Virage étroit à droite	0,1	14,1	4,0	5
11:23:11	11:22:00	11:20:56	Rue Dalhousie	Virage étroit à gauche	0,2	14,3	3,8	4
11:23:50	11:22:37	11:21:31	Côte de la Montagne	Virage étroit à gauche	0,4	14,7	3,4	5
11:24:00	11:22:46	11:21:40	Rue Port Dauphin	Virage à droite	0,1	14,8	3,3	42
11:24:19	11:23:05	11:21:57	Rue Des Remparts	Virage à droite	0,2	15	3,1	40
11:24:29	11:23:14	11:22:06	Rue Des Remparts	Passage étroit	0,1	15,1	3,0	28
11:24:39	11:23:23	11:22:15	Côte de la Canoterie	Descente (entrée étroite)	0,1	15,2	2,9	25
11:24:49	11:23:32	11:22:23	Rue Saint-Vallier Est	Virage à gauche	0,1	15,3	2,8	6
11:25:18	11:24:00	11:22:50	Côte de la Potasse	Passage dangereux en "S", rétrécissement à gauche	0,3	15,6	2,5	13
11:25:47	11:24:28	11:23:16	Rue Des Glacis	Virage à gauche	0,3	15,9	2,2	26
11:26:16	11:24:55	11:23:42	Rue St-Jean et Des Glacis	GPM avec virage à gauche	0,3	16,2	1,9	47
11:26:26	11:25:05	11:23:51	Porte St-Jean	Rétrécissement, pavé sur 200 mètres	0,1	16,3	1,8	42
11:26:55	11:25:32	11:24:18	Rue De la Fabrique	Virage à droite	0,3	16,6	1,5	33
11:27:05	11:25:42	11:24:26	Rue Des Jardins	Virage à droite pavé sur 75 mètres	0,1	16,7	1,4	42
11:27:15	11:25:51	11:24:35	Rue De Buade	Virage à gauche pavé sur 50 mètres	0,1	16,8	1,3	47
11:27:24	11:26:00	11:24:44	Rue Du Fort	Virage à droite	0,1	16,9	1,2	47
11:27:34	11:26:09	11:24:53	Rue Du Fort	Passage étroit	0,1	17	1,1	50
11:27:44	11:26:18	11:25:01	Rue St-Louis	Virage à droite	0,1	17,1	1,0	56
11:28:42	11:27:14	11:25:54	Porte St-Louis		0,6	17,7	0,4	72
11:29:11	11:27:42	11:26:20	Av. Grande Allée Est	Zone de ravitaillement	0,3	18	0,1	72
11:29:21	11:27:51	11:26:29	Av. Grande Allée Est	ARRIVÉE - 1 <sup>er</sup> passage ligne d'arrivée	0,1	18,1	0,0	91
11:58:42	11:55:42	11:52:59		2 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	18,1	36,2		
12:28:03	12:23:32	12:19:28		3 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	18,1	54,3		
12:57:24	12:51:23	12:45:57		4 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	18,1	72,4		
13:26:45	13:19:14	13:12:26		5 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	18,1	90,5		
13:56:06	13:47:05	13:38:56		6 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	18,1	108,6		
14:25:28	14:14:55	14:05:25		7 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	18,1	126,7		
14:54:49	14:42:46	14:31:54		8 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	18,1	144,8		
15:24:10	15:10:37	14:58:23		9 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	18,1	162,9		
15:53:31	15:38:28	15:24:53		10 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	18,1	181		
16:22:52	16:06:18	15:51:22		ARRIVÉE - 11 <sup>e</sup> passage ligne d'arrivée	18,1	199,1		

# Contresens 2014

PORTION  
DU PARCOURS  
À CONTRESENS  
DE LA  
CIRCULATION  
AUTOMOBILE  
(6,02 KM)

- 0,5 KM Avenue Taché côté est (100 m) → de la rue Grande Allée à l'Avenue Wilfrid-Laurier
- 0,7 KM Avenue George-VI (500 m) → de l'Avenue Taché à l'Avenue Ontario
- 3,4 KM Rue Grande Allée côté sud (2,2 km) → de l'Avenue Wolfe-Montcalm à l'Avenue De Laune
- 7,7 KM Boulevard Champlain côté ouest (6,4 km) → du Chemin du Foulon à la rue du Marché Champlain
- 14 KM Rue du Marché Champlain côté nord (130 m) → du boul. Champlain côté ouest à la rue Dalhousie côté ouest
- 14,1 KM Rue Dalhousie côté ouest (180 m) → de la rue du Marché Champlain côté nord à la Côte de la Montagne
- 15,4 KM Rue Saint-Vallier est (300 m) → de la Côte de la Canoterie à la Côte de la Potasse
- 17,1 KM Rue Du Fort (60 m) → de la rue Ste-Anne à la rue St-Louis
- 17,2 KM Rue St-Louis (450 m) → de la rue Du Fort à la rue D'Auteuil

## Ravitaillement

La zone de ravitaillement sera située sur l'avenue Grande Allée, 335 m avant la ligne départ/arrivée sur une pente légèrement ascendante à l'Ouest de la Porte Saint-Louis. Le stationnement des véhicules d'équipes hors-course sera situé sur l'Avenue George-VI. Vous pourrez suivre le fléchage depuis l'hôtel pour vous rendre à cet endroit.

## Les côtes

DÉNIVELÉ DU CIRCUIT : 210 m

DÉNIVELÉ DE L'ÉPREUVE : 2310 m (11 tours)

- KM 14** Côte De la Montagne - 375 m à 10% de moyenne incluant une montée de 165 m à 13%
- KM 16** Côte de la Potasse/Des Glacis - 420 m à 9% de moyenne (meilleur grimpeur)
- KM 16** Montée De la Fabrique/Des Jardins - 190 m à 7%
- KM 17** Montée Du Fort/Saint-Louis/Grande Allée - 1 km à 4% de moyenne



## Attention : drapeaux jaunes

- KM 0,5** Virage serré à gauche et rétrécissement de la chaussée
- KM 2,9** Passage étroit et rétrécissement de la chaussée
- KM 3,1** Ilot central, passage à gauche et à droite
- KM 14,5** Virage étroit à gauche
- KM 15,7** Passage dangereux en ~, rétrécissement à gauche
- KM 16,4** Rétrécissement, pavé sur 200 mètres

## GRAND PRIX DE LA MONTAGNE

Le classement du meilleur grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus à chacun des passages au sommet de la côte De Glacis au km 16,2 du circuit, selon les barèmes suivants :

PASSAGE	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup>	1 point		
8 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup>	5 points	2 points	1 point
10 <sup>e</sup> et 11 <sup>e</sup>	10 points	5 points	2 points

# Arrivée



Stationnement Presse & Médias Stationnement Partenaires & Invités Stationnement Équipes

## Autres informations

### HÔPITAUX

**Centre hospitalier universitaire de Québec**  
**Pavillon CHUQ — L'Hôtel-Dieu de Québec**  
11, côte du Palais,  
Québec, G1R 0A2  
(418) 525-4444

**Pavillon Enfant-Jésus**  
1401, 18<sup>e</sup> rue,  
Québec, G1J 1Z4  
(418) 649-0252

### STATION D'ESSENCE

**Petro-Canada**  
115, rue Dalhousie,  
Québec, G1K 4C2  
(418) 692-2206

### LAVAGE VOITURE

**Shell**  
780 Bouvier,  
Québec, G2J 1A3  
(418) 626-4774

### HÉBERGEMENT

**Delta Québec**  
690 Boulevard  
René-Lévesque Est  
Québec, G1R 5A8  
(418) 647-1717

### ALIMENTATION

**Supermarché B.M. (Métro) inc.**  
977, rue Cartier,  
Québec, G1R 2S2  
(418) 522-8011

### BOUTIQUES VÉLO

**Vélo 2000 Garneau**  
1100, rue Bouvier, suite 310,  
Québec, G2K 1L9  
(418) 622-4443

**Sport Maguire**  
2002, Chemin St-Louis,  
Québec, G1P 1P1  
(418) 688-2248

### LAVERIE AUTOMATIQUE

**Lavoir Cartier**  
1086 Ave Cartier,  
Québec, G1R 2S5  
(418) 524-4766

**La Lavandière**  
625 Saint-Jean,  
Québec, G1R 1P7  
(418) 523-0345

**Lavoir St-Ursule**  
17b rue Sainte Ursule,  
Québec, G1S 4C7  
(418) 261-2007

**Buanderie Lavoir plus**  
2073, ch de la Canardière  
Québec, G1J2E7  
(418) 666-2444

# Règlements de l'épreuve

## ARTICLE 1. Organisation

La cinquième édition du Grand Prix Cycliste de Québec (UCI WorldTour), est organisée le vendredi 12 septembre 2014 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de Cyclisme Canada sur un circuit fermé de 18,1 km à parcourir 11 fois, soit une distance de 199,1 km et une dénivellation totale de 2310 m.

## ARTICLE 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux coureurs des catégories Hommes Élite. Elle est inscrite au calendrier UCI WorldTour. L'épreuve est classée en classe WorldTour. Conformément aux règlements UCI, elle attribue les points suivants au classement mondial UCI.

PLACE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
POINTS	80	60	50	40	30	22	14	10	6	2

## ARTICLE 3. Participation

Le Grand Prix Cycliste de Québec (UCI WorldTour) est ouvert aux Équipes UCI ProTeam et aux Équipes Continentales Professionnelles UCI (sur invitation). Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 8 coureurs.

## ARTICLE 4. Permanence & Salle de presse

### La Permanence d'accueil :

HÔTEL DELTA QUÉBEC (SALLE GARNEAU)  
690 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE EST, QC, G1R 5A8  
(418) 647-1717

MARDI 9 SEPTEMBRE	14h00 - 19h00
MERCREDI 10 SEPTEMBRE	10h00 - 19h00
JEUDI 11 SEPTEMBRE	10h00 - 19h00
VENDREDI 12 SEPTEMBRE	8h00 - 9h00 16h30 - 19h00

### La Salle de presse :

HÔTEL DELTA QUÉBEC (SALLE BRÉBEUF/KENT)  
pour fins d'accueil, d'accréditations  
et de distribution des pièces officielles.

MARDI 9 SEPTEMBRE	14h00 - 19h00
MERCREDI 10 SEPTEMBRE	10h00 - 18h00

### Centre de presse sur le site :

CHÂTEAU LAURIER, (SALLE ABRAHAM-MARTIN)  
1220, PLACE GEORGE V OUEST QUÉBEC G1R 5B8  
(418) 522-8108

JEUDI 11 SEPTEMBRE	10h00 - 19h00
VENDREDI 12 SEPTEMBRE	9h30 - 20h00

## ARTICLE 5. Présentation des Équipes – contrôle des signatures et départ de la course

La présentation officielle des Équipes (coureurs en tenue de course) aura lieu lors du contrôle des signatures à compter de 10h00 près de la ligne de départ/arrivée et se terminera dix (10) minutes avant l'heure du départ, soit

à 10h50. La présentation se fera selon l'ordre établi par l'organisation. Lors du contrôle des signatures, tous les coureurs de l'équipe devront être présents en même temps et de jeunes coureurs québécois tiendront les vélos. Pour effectuer le départ de la course, l'appel des coureurs se fera à compter de 10h55 et le départ de l'épreuve sera à 11h00.

## ARTICLE 6. Protocole et interviews

Après l'arrivée, les coureurs lauréats des différents classements ou prix spéciaux ont l'obligation de se prêter en priorité aux cérémonies protocolaires qui s'y rattachent (prix, trophées et signature maillots) et cela en tenue de course. Les lauréats doivent également se présenter à la salle de presse ou tout autre lieu de substitution situé dans l'enceinte d'arrivée retenue par l'organisation. Ils se présenteront dans un délai de 5 minutes après leur arrivée. Tout coureur lauréat de l'un ou plusieurs des différents classements ou prix spéciaux qui refuserait de se prêter aux cérémonies protocolaires sauf en cas de force majeure dûment reconnue, sera pénalisé.

## ARTICLE 7. Opérations d'accueil

### Accueil :

À leur arrivée à l'hôtel, les directeurs sportifs devront se présenter à la réception de l'hôtel afin de laisser leur empreinte de carte bancaire et récupérer les clés des chambres pour le groupe.

### Stationnement des véhicules :

Un espace de stationnement a été réservé pour le Grand Prix Cycliste de Québec à même le stationnement de l'hôtel (détails lors de la remise des clés des véhicules).

### Véhicules et équipements :

Les équipes auront droit à deux voitures dont une à l'échelon course. La première voiture sera équipée d'une galerie accommodant 5 vélos complets. La deuxième voiture sera équipée d'une galerie de 4 vélos complets et de 3 en fourche.

Les équipes pourront récupérer les clés de leurs véhicules (2) au bureau des transports (Salle de Buade) à compter de 16h00 le mardi 9 septembre. L'équipement prêté (glacières) sera à l'intérieur des véhicules réservés aux équipes.

Les véhicules seront remis aux équipes avec le plein d'essence et devront être remis à l'organisation avec le plein d'essence. Les clés des véhicules devront être retournées à la permanence à Montréal à l'hôtel Delta Montréal au salon Tchaikovsky entre 8h30 et 10h00 le lundi 15 septembre. Les véhicules devront être stationnés dans le stationnement extérieur au coin du Boul. de Maisonneuve et la rue de Bleury (100 m de l'Hôtel). Le matériel, tout comme les véhicules, devront être remis en bon état. **L'équivalent de 1500 Euros sera retenu en dépôt afin de couvrir les franchises en cas de dommages aux véhicules et équipements ou dans les cas d'utilisation abusive ou de négligence pour chaque équipe.**

#### ARTICLE 8. Faux frais

Selon les obligations financières de l'UCI et les indications du bulletin d'engagement officiel de l'UCI, les équipes (8 coureurs et 7 accompagnateurs) ont la responsabilité de régler les faux frais. L'organisation n'est, pour aucune considération, responsable des faux frais. Les équipes devront laisser l'empreinte de leur carte bancaire lors de l'enregistrement à l'hôtel.

#### ARTICLE 9. Ravitaillement

Le ravitaillement est prévu à l'intérieur de la zone organisée à cette fin. La zone de ravitaillement sera située sur l'avenue Grande Allée, 335 m avant la ligne départ/arrivée sur pente légèrement ascendante à l'ouest de la porte St-Louis, selon les articles 2.3.025, 2.3.026 et 2.3.027 et les consignes du Collège des Commissaires.

#### ARTICLE 10. Opérations reliées à la course

Mercredi 10 septembre:

##### Hôtel Delta Québec (Salle Crémazie)

- 15h30 à 16h15 - Réunion du Collège des Commissaires
- 16h30-17h00 - Vérification des licences, remise des dossards et plaques de cadres (WorldTour et Challenge Sprint)
- 17h15 - Réunion des directeurs sportifs pour la compétition WorldTour, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement de l'UCI, en présence des membres du Collège des commissaire
- 17h45 - Réunion des directeurs sportifs pour la compétition Challenge Sprint Pro, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement de l'UCI, en présence des membres du Collège des commissaire à la suite de la réunion WorldTour.

Jeudi 11 septembre :

##### Hôtel Delta Québec (Salle Crémazie)

- 18h30 – Réunion avec le corps policier de la Ville de Québec.
- 19h00 – Réunion de tous les pilotes de l'échelon course (autos, motos).
- 19h30 – Réunion technique, pilotes VIP, info, ardoisier et régulateurs moto.
- 19h45 – Réunion motos T.V.
- 20h00 - Réunion Radio Grand Prix et Dépannage neutre

#### ARTICLE 11. Radio Grand Prix

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio Grand Prix dans tous les véhicules évoluant à l'échelon course. Il ne sera pas possible de capter les ondes avec un balayeur d'onde (scanner) alors que nous utilisons un système numérique (trunking) dont les fréquences oscillent entre 400 et 470 UHF.

#### ARTICLE 12. Dépannage neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Groupe Centrifuge (2 voitures et une moto).

#### ARTICLE 13. Délai d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur selon l'article 2.3.039 UCI n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège de Commissaires en consultation avec l'organisateur. Tout coureur qui sera rejoint par le véhicule de tête sera retiré de la course.

#### ARTICLE 14. Classements

1. Le classement individuel
2. Le classement du meilleur grimpeur
3. Le classement du meilleur Canadien

##### 1. Le classement individuel

Le classement individuel se fera selon l'ordre d'arrivée des coureurs établi par le Collège des Commissaires.

##### 2. Le classement du meilleur grimpeur

Le classement du meilleur grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus à chacun des passages au sommet de la rue Des Glacis au km 16,2 du circuit, selon les barèmes suivants. Le coureur lauréat devra terminer l'épreuve.

PASSAGE	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> ,	1 pts		
8 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup> ,	5 pts	2 pts	1 pt
10 <sup>e</sup> et 11 <sup>e</sup>	10 pts	5 pts	2 pts

En cas d'égalité au classement du meilleur grimpeur, les critères suivants sont appliqués :

1. Le nombre de premières positions entre les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> passages inclusivement
2. Le nombre de premières positions entre les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> passages inclusivement
3. Le nombre de premières positions entre les 7<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> passages inclusivement
4. La position au classement de l'épreuve

##### 3. Classement du meilleur Canadien

Le classement du meilleur Canadien se fera selon l'ordre d'arrivée des coureurs de nationalité canadienne.

#### ARTICLE 15. Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

#### ARTICLE 16. Contrôle antidopage

Les opérations de contrôle antidopage s'effectueront sous l'autorité de l'Union Cycliste Internationale, de la loi canadienne et des officiels. Le poste de contrôle anti-dopage, est situé dans l'enceinte d'arrivée, comme précisé dans le livre de route.

### ARTICLE 17. Reconnaissance du parcours

Lors de la reconnaissance du parcours, vous constaterez que plusieurs sections du parcours sont à sens inverse de la circulation automobile. En prendre note lors de votre repérage et respecter le code de la route.

En cas de non respect, le service de police pourrait émettre des constats d'infractions / amendes qui seront à vos frais.

Contresens : Référence graphique p.7

### ARTICLE 18. Espace mécanos

Mardi 9 septembre : 12h à 23h

Mercredi 10 septembre : 6h à 23h

Jeudi 11 septembre : 6h à 23h

Vendredi 12 septembre : 6h à 23h

Samedi 13 septembre : 5h à 9h

En dehors des ces heures, l'espace mécanos, ne sera pas accessible sauf sur demande officielle formulée à la direction de l'organisation. Et cela dans le but d'assurer la sécurité de vos équipements.

### ARTICLE 19. Les prix

Les prix suivants sont attribués : le total des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 43 000 Euros

#### CLASSEMENT INDIVIDUEL

PLACE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
PRIX EUROS	16000	8000	4000	2000	1600	1200	1200	800	800	400

PLACE	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
PRIX EUROS	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400

#### MEILLEUR GRIMPEUR

2000 Euros

#### MEILLEUR CANADIEN

1000 Euros

### ARTICLE 20. Transfert Québec-Montréal

Le transfert en train de Québec à Montréal est obligatoire pour tous les coureurs et les directeurs sportifs.

Samedi 13 septembre, départ en autobus de l'hôtel

Delta Québec vers la gare de Québec

(voir communiqué), arrivée à Montréal ± 12h00.



# Règles générales concernant la conduite dans la caravane

- Les Grand Prix Cyclistes de Québec et de Montréal se déroulent en zone urbaine. Ainsi, tous les véhicules évoluant en dehors de l'aire protégée par la police devront obligatoirement rouler à droite et respecter les limitations de vitesse en vigueur.
- Tous les véhicules de secours et d'incendie sont prioritaires sur l'ensemble du parcours.
- Tous les véhicules évoluant sur le parcours doivent être équipés d'une radio permettant de capter Radio Grand Prix. Cette radio doit être branchée en permanence.
- Les pilotes sont responsables de leurs véhicules et devront se conformer immédiatement et sécuritairement aux consignes des directions de course, du régulateur et/ou de la police.
- Il est interdit de doubler le peloton ou les échappées sans l'autorisation des directions de course et/ou des commissaires.
  - **ATTENTION** : aucun véhicule ne pourra dépasser le peloton dans la descente de la Côte de Sillery (km 6,3 à km 7,7) et du Vieux-Québec (km 14,3 jusqu'au km 18,1)
- Il est interdit de filmer ou de photographier à partir d'un véhicule en course.
- Un véhicule ne peut circuler en course avec plus de 4 personnes à son bord à l'exception des voitures VIP (5).
- Il est interdit de s'intercaler, de doubler ou de ralentir la file des véhicules dans :
  - le dernier kilomètre avant chaque sprint de la montagne;
  - les zones de ravitaillement;
  - Les zones de danger annoncées par Radio Grand Prix.
- À l'avant de la course, les véhicules circulent entre le véhicule d'ouverture de la course et la voiture de direction, sur une file à la droite.
- Les voitures de direction de l'épreuve, des commissaires, du dépannage neutre et des médecins sont prioritaires.
- Lorsque l'évolution de la course le permet, les véhicules « avant » peuvent venir devant l'échappée ou le peloton, dans le SAS, en ayant demandé l'autorisation au véhicule direction avant. Pour se diriger devant le groupe autorisé, ils doivent se laisser doubler par les véhicules (par la gauche), puis après une brève apparition devant le peloton, reprendre leur place dans la file des véhicules « avant » en dépassant les autres véhicules par la gauche.
- Si un véhicule souhaite se porter à l'arrière de la course et se faire doubler par le peloton, il doit le faire en toute sécurité et en ayant pris la précaution de bien se garer sur le bas-côté de la chaussée.
  - **ATTENTION** : aucun véhicule ne pourra se faire dépasser par le peloton dans la section de la côte Sillery (km 6,3 à km 7,7) et du Vieux-Québec (km 14,3 jusqu'au km 18,1)
- En cas d'échappée, les véhicules « avant » ne peuvent s'intercaler derrière les coureurs échappés que lorsque l'écart est supérieur à 1'30" et après autorisation des directeurs de course. Lorsque l'écart repasse sous la minute ou lorsque les directions de course le demandent, les véhicules doivent repasser en tête de course devant la voiture de direction avant.
- Lorsqu'un obstacle est signalé par Radio Grand Prix, les véhicules doivent toujours anticiper.
- Il est interdit de doubler dans les 20 derniers kilomètres de l'épreuve.

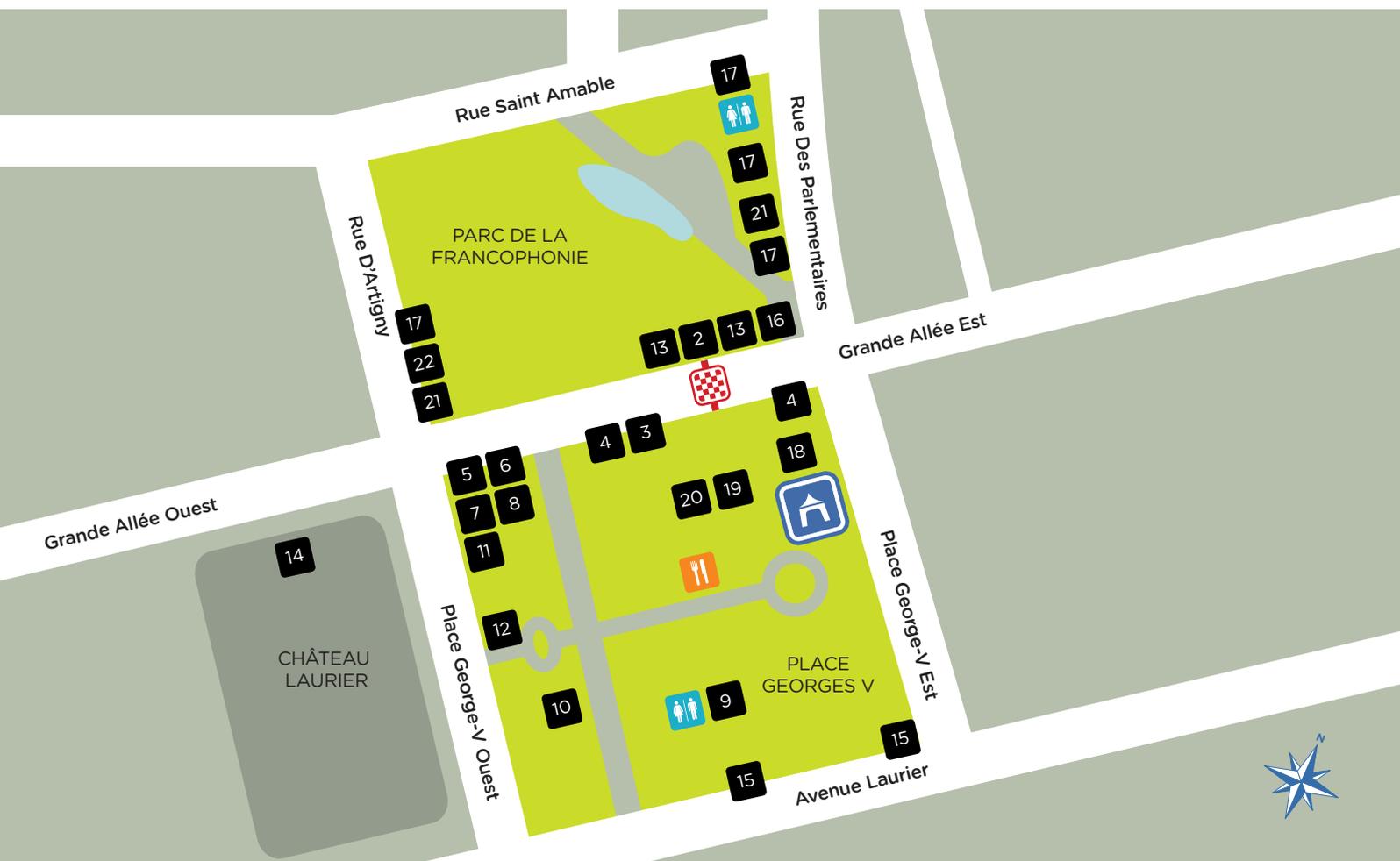
## Attention

- Circuler en course, muni de l'accréditation remise par l'organisation ne vous donne pas tous les droits. Lorsque vous évoluez au devant du véhicule d'ouverture, vous devez rouler du côté droit de la chaussée, respecter les limitations de vitesse comme dans le code de la route.
- N'oubliez pas que les véhicules de secours et d'incendie sont prioritaires en toutes circonstances dans les deux sens du parcours, au cœur de la course comme au devant de celle-ci.
- Au Québec, l'utilisation d'un téléphone cellulaire est interdite au volant d'un véhicule à moins d'utiliser un dispositif « main libre » et il est également interdit de regarder la télé en conduisant.

## Respect de l'environnement

Par respect pour les citoyens, et l'environnement, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de disposer des bidons, musettes et autres objets, de façon responsable à l'image de l'organisation et du peloton. Deux zones de déchets seront également prévues avant et après la zone de ravitaillement. Merci à l'avance de votre collaboration.

# Plan du village Québec



## LÉGENDE Village (invités)

- |  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  Ligne Départ/Arrivée        |  Roulotte cyclistes protocole    |  Mobiles télévision  |  Radio en direct |
|  Résultats/juge à l'arrivée  |  Roulotte antidopage/commissaire |  Cabine télévision   |  Traiteurs       |
|  Tribune V.I.P               |  Roulotte organisation           |  Allée des exposants |  Toilettes       |
|  Terrasses                   |  Tente tours VIP                 |  Lounge              |   |
|  Scène protocolaire          |  Entrée-accueil                  |  Tente café          |   |
|  Tente dignitaires protocole |  Écran géant                     |  Tentés invités      |   |
|  Tente entrevues             |  Centre de presse                |  Boutique Officielle |   |